

Zeitschrift: Le nouveau conteur vaudois et romand

Band: 87 (1960)

Heft: 11

Artikel: Notre petit concours

Autor: Tavernier, Jeanne / Bongard, Marie / Rouiller, Isaac

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-232020>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

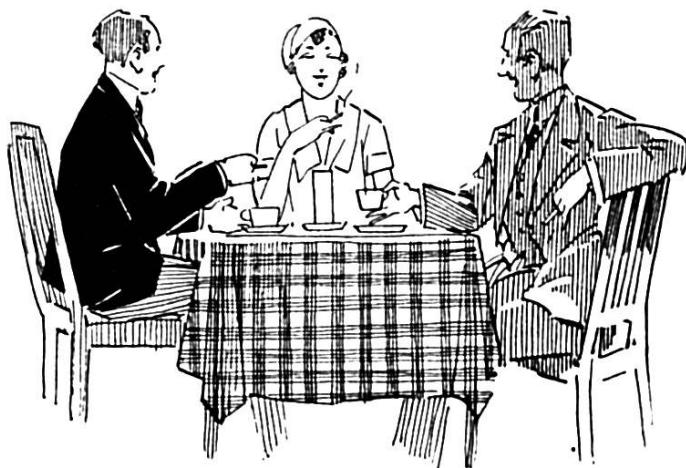
Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 06.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

NOTRE PETIT CONCOURS



Le lecteur ou la lectrice qui nous enverra, sur carte postale, la meilleure légende en patois (avec traduction française), recevra une prime de 5 fr. (4 à 5 lignes au plus et dire de quel patois il s'agit).

— *C'est le moment de venir payer la location avec quinze jours de retard !*

— *Justement, je venais vous demander d'attendre le vingt-cinq et je payerai les deux mois ensemble !*

Marie Bongard.

Patois d'Ependes.

— Vo vola vo z'eimbauché. Sadé vo tenin on burau et bueché à la machina ?

— Si bin écova, lava lou vitré, po la machina n'i pa poire, é sâ mitrailleu eu sérviço.

— *Vous voulez vous embaucher. Savez-vous tenir un bureau et taper à la machine ?*

— *Je sais bien balayer, laver les vitres. Pour la machine je ne crains rien, je suis mitrailleur au service.*

Isaac Rouiller.

Patois de Troistorrents.

— Papa, vau-tou mé badi dji francs.

— Tié-te po ouna affère ? ta maire m'a dza démanda vun francs, ta petiouda chorella dou, chu to parrai pas ouna banca !

— Mâ, papa, té fau mouja que déman dé ta fîtha !

Patois de Panex.

Recevra notre prime de 5 fr.

* * *

— Ly' è le momin dè vinyi payi la lokachyon avui tyindzè dzoa dè rêtâ !

— I vinyé djuchtamin vo dèmandâ d'atindre le vintè thin è payèri lè dou mè inthinbyo.

— Papa, veux-tu me donner dix francs.
— Qu'est-ce pour une affaire ? ta mère m'a déjà demandé vingt francs, ta petite sœur deux, je ne suis quand même pas une banque !

— Mais papa, il te faut penser que demain c'est ta fête !

A. Desplands.

Patois de Château-d'Oex.

— C'ât pus malaïjie qu'an ne crait de de semondre sai mairtchaindie dains le Djura.

— Pouh ! è n'y é qu'ai djairgouennè : ô, âye, êye, yâ, yô, nian, nené, nâni, nein, neîye.

— C'est plus difficile que tu ne le penses d'offrir sa marchandise dans le Jura.

— Bah, il suffit de jargonner : oui... non... nenni...

Jules Surdez.

Patois jurassien.

— E m'an de, de passâ oêu burô pô n'ogmintachôn.

— Castè poûrô, te vouârdô dzâ pè charité et pô l'amour de Diû.

— On m'a dit de passer au bureau pour une augmentation !

— Tais-toi pauvre, je te garde déjà par charité et pour l'amour de Dieu.

Antoine Martenet d'Alexis.

Patois de Troistorrents, Vs.

Il est revenu le temps des cerises et le souvenir qu'il garda au cœur

Parvenu à un âge avancé, ce vieillard n'avait pu oublier la rude correction reçue par un riche propriétaire de l'endroit, alors qu'il avait sept ans.

Avec trois camarades plus âgés, ils arrivent sous un cerisier chargé de fruits bien mûrs. La tentation est forte ! Pour les grands, grimper à l'arbre fut l'affaire d'un instant. A plusieurs reprises, le petit fait de rudes efforts pour réussir son ascension, non sans déchirer son pantalon aux clous plantés dans le tronc par ce crible fumée.

Il n'avait pas eu le temps de manger une seule cerise, lorsqu'ils voient apparaître, furieux, notre homme, qui les avait épiés de chez lui.

Sauter de l'arbre en vitesse, les grands échappent à sa colère, mais il ose se venger sur le petit qui, plus mort que vif, n'avait pu fuir à temps.

Traîné de force chez ses parents, il reçoit une sévère réprimande.

L'institutrice avertie aussi lui dit très gentiment : « Ecoute Jules, il ne faut pas marauder les cerises du voisin, mais tu peux venir chez nous, quand tu voudras, nous t'en donnerons assez afin que tu puisses te régaler et en emporter pour faire de la confiture et des gâteaux. »

Dès ce jour même et durant des années, on s'organisa pour faire courir ce pauvre riche d'un cerisier à l'autre. Il avait besoin de cette leçon !

Ida Millioud.



SPÉCIALITÉ

que tous Romands et Romandes apprécient :

LES BOUCHONS VAUDOIS

Création des confiseurs de « CHEZ NOUS »